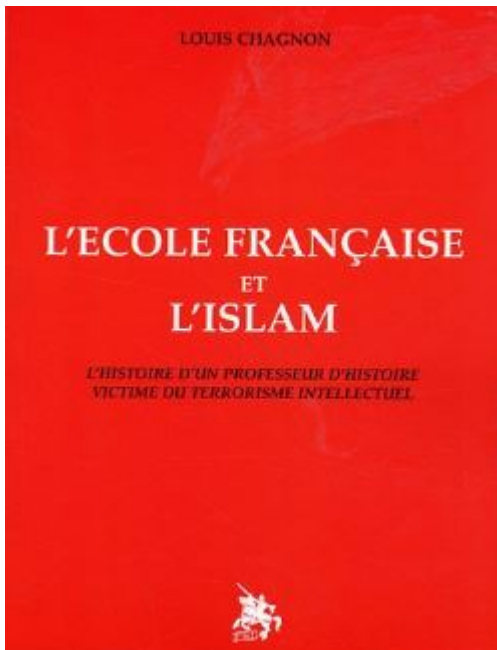


Prof d'histoire, j'ai dit la vérité sur Mahomet : j'ai subi la même cabale que Samuel Paty

écrit par Pierre Cassen | 20 octobre 2020



Un professeur d'Histoire a donc été décapité à Conflans-Sainte-Honorine. Une bonne occasion de rencontrer un autre enseignant, victime il y a 17 ans d'une histoire semblable, qui, heureusement pour lui, s'est mieux terminée, même si ensuite il n'a plus jamais enseigné.

Riposte Laïque : Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs qui ne nous connaîtraient pas, et expliquer votre parcours politique et professionnel ?

Louis Chagnon : Fils d'ouvrier communiste, ayant peu de ressources, j'ai dû travailler dans une banque afin de pouvoir poursuivre mes études universitaires. À l'issue desquelles je suis devenu professeur certifié d'histoire-géographie.

J'ai commencé mon parcours politique en adhérant aux jeunesses

communistes dans les années soixante-dix. C'est là que j'ai connu Pierre Laurent, l'actuel secrétaire général du PCF ainsi que son frère. J'ai poursuivi logiquement en adhérent au Parti communiste que j'ai fini par quitter à la fin des années quatre-vingt. Outre que mes études d'histoire m'avaient ouvert les yeux sur l'abomination communiste et ses innombrables crimes qui d'ailleurs se poursuivent actuellement, sans que cela gêne les beaux penseurs de gauche. J'estimais aussi que l'orientation prise par le parti ne pouvait que le conduire à sa perte, ce qui s'est réalisé. Depuis, j'ai brièvement milité au parti de Philippe de Villiers, le Mouvement pour la France. Pour lequel je me suis présenté aux élections législatives de 2007. J'ai quitté ce parti lorsqu'il s'est rallié à Nicolas Sarkozy au mépris de ses positions antérieures. Je précise que je n'ai jamais été membre du Front National, même si j'ai accepté une fois de compléter une de leur liste aux municipales de 2008 quand bien même je ne partageais pas toutes leurs positions politiques. Depuis j'ai délaissé les partis politiques et leurs magouilles.

En cours d'histoire, j'ai dit quelques vérités sur Mahomet : mes ennuis ont commencé

Riposte Laïque : Pouvez-vous nous rappeler l'épisode qui a fait tant parler de vous, à votre corps défendant, il y a quelques années ?

Louis Chagnon : En septembre 2003 j'enseignais l'histoire et la géographie au collège Georges Pompidou de Courbevoie. Lors d'un cours sur l'histoire du monde musulman, j'ai révélé à mes élèves que Mahomet avait été un voleur pour avoir pillé les caravanes de la Mecque et un assassin en faisant égorger 600 à 900 juifs en un jour, en référence au massacre de la tribu juive des Qurayzah en 627. Cela n'a pas plu à une poignée d'islamistes qui a formé un collectif de parents d'élèves pour demander ma suspension de l'Éducation nationale. Une pétition

avait été remise au principal du collège et diffusée publiquement grâce à la complicité de l'AFP où on m'accusait de racisme anti-musulman et d'avoir dit que « *Mahomet va se transformer en voleur et en assassin (...) il va imposer sa religion par la terreur, (...) il fait exécuter 600 à 900 juifs par jour* ».

En fait, la pétition était signée par 7 personnes dont deux seulement étaient des parents de mes élèves de 5^e, les autres étaient de faux parents de mes élèves. Trois islamistes dirigeaient ce collectif : Kamel Zmit, médecin anesthésiste et sa femme Nora Zmit qui ont publiquement présenté leur fille comme mon élève, profondément choquée par mon cours qu'elle n'a jamais suivi. La troisième personne était Zeina el Hoss, coordinatrice périscolaire à Courbevoie, qui a fourni le cahier de son fils Ramy El Hoss qui s'est révélé falsifié. Lorsque, plusieurs mois après, j'ai pu examiner la feuille de mon cours de ce cahier dont ils avaient joint une photocopie à leur pétition, j'ai constaté que quelqu'un avait ajouté les mots « *par jour* ». La falsification sera attestée par une analyse graphologique et scientifique. Les propos qui m'étaient reprochés étant des faits historiques connus depuis 14 siècles, ils devaient les déformer pour me discréditer en tant qu'historien.

L'Éducation nationale, loin de me soutenir, m'a poursuivi et a imposé la censure musulmane sur l'école laïque de la République française : le 5 novembre 2003, le rectorat de Versailles, sur la pression du collectif de parents musulmans, a ordonné la suppression des pages concernant le cours, qui ont donc été arrachées des cahiers par les élèves eux-mêmes. Enfin, le 17 novembre, une lettre de Daniel Bancel, recteur de l'Académie de Versailles, proche de l'ancien ministre socialiste Lionel Jospin, m'informait qu'une procédure disciplinaire était engagée contre moi, à la suite d'un rapport fait par un inspecteur pédagogique qui ne m'avait jamais vu ni parlé. L'inspecteur pédagogique Paul Stouder

estimait dans ce rapport que comme tous les nomades, les tribus arabes pratiquaient la razzia et qu'on ne pouvait pas qualifier cette pratique de vol. Pire encore, il affirmait que dans l'islam, la lutte contre les marchands de la Mecque avait été la première forme de la guerre sainte, ce qui la rendait légitime. Ainsi, pour cet inspecteur, fonctionnaire de l'État français, les meurtres musulmans sont légitimes quand ils sont exécutés dans le cadre du djihad ! Il passait sous silence le massacre de la troisième tribu juive de Médine et m'accusait aussi de « *racisme anti-musulman* ».

Je suis donc passé devant un conseil de discipline et à ma stupéfaction, le rectorat a argué de la phrase tronquée et falsifiée du collectif d'activistes musulmans, sans présenter le document original qui m'aurait permis de mettre en évidence cette escroquerie. J'ai écopé d'un blâme pour « *formulation simpliste* » et « *attitude de provocation ou maladresse* ». Pour autant, le conseil de discipline n'a pas retenu l'accusation de racisme de l'inspecteur pédagogique et a reconnu la véracité historique des faits enseignés. Même si cette sanction est minime, je ne l'ai jamais acceptée. J'ai donc entamé une procédure auprès du Tribunal administratif pour contester ce blâme qui a été cassé en arguant du fait qu'ayant transmis des faits historiques exacts il n'y avait aucune faute professionnelle.

L'administration de l'Éducation nationale n'a pas été la seule à me poursuivre car le collectif musulman avait également saisi le MRAP et la Ligue des Droits de l'Homme. Ceci a donné lieu à une campagne médiatique qui me présentait comme un « *islamophobe* », un « *raciste anti-musulman* ». La plainte de la LDH a finalement été rejetée par le parquet de Nanterre et le MRAP, devant le tribunal correctionnel de Nanterre où il avait réussi à me faire traîner en mars 2004, a finalement renoncé à me poursuivre, en arguant que le blâme du conseil de discipline m'avait sanctionné « *à la hauteur de la gravité des faits* », induisant ainsi que j'avais été sanctionné pour

« *racisme* » par le conseil de discipline et Kamel Zmit ajoutant que le blâme avait été voté à l'unanimité. Tout ceci était parfaitement faux. J'ai donc poursuivi pour diffamation tous ceux qui m'avaient attaqué, à savoir Kamel Zmit, Jean-Claude Dulieu, responsable de la communication externe du MRAP et Mouloud Aounit, secrétaire général du MRAP.

En première instance la diffamation a bien été reconnue mais les prévenus, Mouloud Aounit, Jean-Claude Dulieu et Kamel Zmit ont été relaxés « *au bénéfice de la bonne foi* » (alors que le tribunal avait entre les mains l'expertise graphologique du cahier d'élève falsifié !). Je devais également verser à Kamel Zmit 500 € de dommages et intérêts sous prétexte qu'il avait été stigmatisé dans la presse comme islamiste, ce qui est contraire aux règles de droit, la loi n'autorise pas le versement de dommages et intérêts au diffamateur par le diffamé. Voici un tribunal qui ne respectait même pas les règles de droit pour complaire à un musulman. En appel, le tribunal n'a pas voulu retenir la diffamation mais a supprimé les dommages et intérêts que je devais à Kamel Zmit. En cassation, le jugement a été confirmé. Je n'ai donc pas pu les faire condamner.

J'ai également porté plainte pour faux et usage de faux, sur la base de la feuille de cours falsifiée mais le tribunal n'a pas donné suite, disant que l'enquête n'avait pas permis de savoir ce qui s'était passé.

Trahi par l'Éducation nationale, je remercie encore ceux qui m'ont soutenu

Riposte Laïque : On peut imaginer que quinze années plus tard, la décapitation, en pleine rue, de l'enseignant Samuel Paty, qui avait évoqué les caricatures du prophète Mahomet, vous a rappelé de nombreux souvenirs ?

Louis Chagnon : Évidemment ! D'excellents souvenirs et de moins bons. Parmi les excellents souvenirs je me rappelle les

centaines de soutiens que j'avais reçus. Je me permets de remercier ici tous ceux qui m'avaient soutenu à l'époque, je ne les ai pas oubliés. Un excellent souvenir est le soutien que m'avait apporté Ivan Rioufol que je remercie chaleureusement encore ici. Tous les soutiens que j'ai reçus de la part de membres de la communauté juive, je me rappelle Jean-Pierre Chemla et ses amis que je remercie ici encore une fois. Bon souvenir aussi le soutien du SNALC, en particulier de Frédéric Éleuche et de FO qui prirent une position nette et tranchée en faveur de la laïcité. Autres rencontres décisives pour moi furent les rencontres avec Anne-Marie Delcambre, Michel Barbe et l'avocat William Goldnadel que je remercie aussi ici.

Au niveau politique je fus soutenu par le FN, le MPF, le MNR , Corinne Lepage, Hervé Mariton et Didier Julia de l'UMP et je n'oublie pas le maire communiste André Gérin de Vénissieux, aux prises lui aussi avec une radicalisation islamique grandissante. Je n'oublie pas l'Ufal (Union des familles laïques) et Kébir Jbil du mouvement des Maghrébins laïques, la Libre Pensée et l'Union rationaliste. Mon affaire m'a permis de faire connaissance avec mon ami Bernard Antony qui m'a ouvert les colonnes de sa revue *Reconquête* et d'adhérer à l'Agrif (Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française et chrétienne), seule organisation antiraciste à combattre le racisme anti-Blanc et la christianophobie. Je ne peux malheureusement pas citer toutes les personnes qui m'ont soutenu à l'époque et je m'en excuse auprès d'elles.

Parmi les mauvais souvenirs évidemment l'attitude honteuse de l'administration de l'Éducation nationale. Qu'en 2003, il y a 17 ans, l'administration de l'Éducation nationale ait accepté d'être le bras armé d'une censure musulmane au mépris de la laïcité, que des fonctionnaires de la République aient exécuté cette censure montrait déjà dans quel état de déliquescence était arrivée la France. Qu'ils aient pu déclarer que

qualifier d'assassin quelqu'un qui a fait égorger des centaines de Juifs est une maladresse m'a conduit à penser que les fonctionnaires de la France de 2003 étaient les dignes héritiers des fonctionnaires de Vichy qui ont participé à la déportation des Juifs. À la différence près que pendant la guerre ils étaient sous la pression d'une armée d'occupation alors qu'en 2003, ils l'ont fait par conviction politique. Il faudrait aussi évoquer l'inspecteur d'académie Pierre Benaych, que Kamel Zmit avait fait cité comme témoin au procès que je lui ai intenté et qui était l'agent des islamistes à l'intérieur du conseil de discipline. Celui-ci a tout de même été sanctionné.

L'attitude du Snes et de Sud Éducation du rectorat de Versailles, qui n'ont absolument pas été gênés qu'un enseignant soit poursuivi par des faux parents d'élèves et un cahier falsifié. Ils se sont présentés comme les nervis de l'administration pro-musulmane et antisémite. C'est pourquoi je remercie encore Jean-Claude Santana, professeur à Lyon, lui aussi confronté à la montée de l'islamisme, qui bien que membre du Snes, m'a apporté son soutien.

Un autre mauvais souvenir : sur les conseils des RG, je fus obligé de prendre des précautions pour protéger mon fils de 8 ans d'une attaque islamiste.

Dans le cadre de cette interview, je ne peux pas donner tous les détails de mon affaire que les lecteurs m'autorisent à les renvoyer à mon livre « *L'école française et l'islam* » publié aux éditions Godefroy de Bouillon qui relate tous les détails de l'affaire .



Nombre de fonctionnaires de l'Éducation sont des traîtres, prêts à tout pour leur

carrière

Riposte Laïque : Quel est votre regard sur l'attitude de l'Éducation nationale et de nos dirigeants, face à l'islamisation de notre pays ?

Louis Chagnon : J'ai riposté aux islamistes en pensant que l'Éducation nationale et la justice allait affirmer les principes laïques face à la montée de l'islam. J'ai voulu leur donner l'occasion d'affirmer clairement ces principes laïques, or c'est tout le contraire qui s'est passé. L'administration de l'Éducation nationale qui avait à sa tête à l'époque François Fillon a participé activement à cette islamisation. Elle a renié la laïcité. Elle est devenue une administration pro-musulmane et antisémite crapuleuse et mafieuse. J'appelle mafieux et crapuleux les fonctionnaires qui utilisent de faux témoins et des documents falsifiés comme ils l'ont fait contre moi. Tout ce qui préoccupe les fonctionnaires, c'est de garantir leur carrière, la vue obnubilée par leur changement de classe, et pour cela il ne faut pas déplaire à leurs supérieurs hiérarchiques. Autrement dit, il ne faut pas faire de vague pour ne pas embêter celui qui est au-dessus d'eux. Qu'on leur demande de déporter des Juifs ou des chaussures, c'est pareil, cela les indiffère, l'important est de plaire à la hiérarchie. Il faut casser Louis Chagnon ou Riposte Laïque ; ils cassent pas de problème, ils obéissent. Point à la ligne.

Quant à la responsabilité de nos politiciens dans les crimes islamistes, elle est fondamentale. L'islamisation de la France est le résultat non pas d'un aveuglement ou d'une incompetence mais d'une politique délibérée, pratiquée par les gouvernements qui se sont succédé au pouvoir depuis Giscard d'Estaing. Après la crise pétrolière de 1973, pour s'assurer de conserver des importations pétrolières et des contrats juteux accompagnés de commissions et de rétro-commissions, il faut bien financer les campagnes électorales, la France

s'engageait à accueillir les immigrés arabo-musulmans, à leur octroyer les mêmes droits sociaux que les Français et à soutenir la cause palestinienne. Je vous renvoie au livre de Bat Ye'or « *Eurabia* » qui explique clairement cette stratégie de dimension européenne. Comme tu l'as si bien dit, Pierre, tous les politiciens qui ont occupé des postes depuis l'élection de Giscard d'Estaing sont responsables de la situation actuelles et ont sur leurs mains le sang des victimes de l'islamisme.

Un bel exemple de duplicité politique est représenté par Jacques Kossowsky, député-maire de Courbevoie qui a engagé madame Nora Zmit, la fausse parente musulmane de mes élèves qui a fourni un cahier falsifié, comme responsable du service permis de construire et de la commission sécurité à Courbevoie ! On croit rêver ! En plus elle est présidente d'une SCI ! Visiblement Jacques Kossowski ne trouve pas déplacé d'engager quelqu'un qui a menti publiquement sur sa qualité et qui a utilisé un document falsifié pour leurrer les Français sur la réalité de l'islam. Pourquoi employer une telle personne ? Il y a des milliers de personnes qui pouvaient à qualifications supérieures ou égales être aptes à occuper ce poste. S'il a choisi cette personne, c'est pour une raison bien précise. Laquelle ? Mystère que les Courbevoisiens ne connaîtront jamais.

Les politicards ont l'habitude de cacher et d'éviter de parler de ce qui est important comme l'islamisation ou l'endettement massif de l'État. Ils ne vous disent pas tout, la preuve lorsqu'ils ne sont plus au pouvoir ils publient des livres genre : « *Promis j'arrête la langue de bois* » François Copé ; « *Ce que je peux enfin vous dire* » Ségolène Royal ; « *Ce que je ne pouvais pas dire* » Jean-Louis Debré, etc. À hurler de rire !

Un exemple d'actualité, les émissions de télévisions regorgent d'informations sur le Covid-19 mais aucun politique ne s'est présenté devant les caméras pour expliquer qui va payer les

dégâts. Question combien importante ! L'accroissement des dettes de l'État et des entreprises, les pertes financières des entreprises, cela va se solder par une facture de plusieurs centaines de millions d'euros. Qui va payer ? Devinez !

Ou alors ils détournent l'attention des citoyens avec des thèmes mis à la mode comme le réchauffement climatique pour éviter que l'on analyse d'un peu trop près leurs politiques et leurs actions : ne voyez pas cette islamisation, cette insécurité qui n'existe que dans l'imaginaire, ou cette ruine de l'État mais pensez à sauver la planète. Vous pouvez être certain qu'il n'y a aucune chance pour qu'il y ait un jour une convention citoyenne sur l'islamisation de la France ou sur l'endettement de l'État, ce ne sont pas des problèmes à confier à m'importe qui. De toute façon la seule initiative qu'ils pratiquent couramment est d'inventer de nouvelles taxes, les Français ont le privilège d'être les citoyens les plus taxés des pays de l'OCDE. Ils paient même sur de l'argent qu'ils ne touchent pas !

La vision des politiciens ne va pas au-delà de la prochaine échéance électorale, leur seule préoccupation est de conserver leurs prébendes et les avantages qui y sont attachés. Pour cela leur parti ou leur dirigeant doit gagner les prochaines élections, le reste c'est du baratin.

Le discours actuel sur la laïcité est un bel exemple de bal des faux culs ce qui serait risible s'il n'entraînait la mort de centaines de personnes. Pendant quelques jours nous assisterons à des déclarations tonitruantes de la part de politiciens et de journalistes qui ont activement mis en péril la laïcité et livré les Français à leurs bourreaux. Puis, rapidement une fois l'émotion passée, tout redeviendra comme avant jusqu'au prochain attentat.

La déclaration de Mélenchon qui affirme que le décapiteur de mon collègue Samuel Paty a « sali l'islam » est une excellente

illustration de l'inculture islamique. Mahomet est le bel exemple pour tous les musulmans. Or celui-ci a fait assassiner des centaines de personnes et a réduit en esclavage des milliers de personnes, ce qui fait que l'esclavage est licite en pays musulmans. L'assassin tchétchène qui a tué Samuel Paty ne fait que suivre l'exemple de son prophète qui a fait assassiner tous les poètes juifs qui s'étaient moqués de lui dans leurs poèmes. Assassinats des plus sordides relatés par les sources musulmanes dont une femme qui était train d'allaiter son enfant en fut victime : Asma bint Marwan. Quand Mohamed Merah assassine des Juifs il ne fait, lui aussi, que suivre l'exemple de son prophète.

Les deux principaux problèmes de la France sont l'islamisation et l'endettement

Riposte Laïque : Comment voyez-vous l'avenir de notre pays, et pensez-vous que l'échéance de 2022 puisse être une alternative pour les patriotes ?

Louis Chagnon : Je suis pessimiste quant à l'avenir de la France. Ses deux principaux problèmes sont l'islamisation et l'endettement. Nous sommes entrés dans une aire de l'endettement illimité que l'État ne remboursera jamais. L'État providence est mort depuis longtemps, il ne survit que sous la perfusion de dettes. Afin de maintenir un système social à bout de souffle, l'État s'endette, ce qui le pousse à augmenter les impôts et les taxes et ainsi d'appauvrir la population par les charges pesant sur le travail et les entreprises. Pour l'instant les taux étant très bas voire négatifs, cela n'est pas trop douloureux ; lorsque les taux remonteront – et ils le feront c'est certain – là les problèmes s'accroîtront tragiquement.

Quant à l'échéance de 2022, il est difficile de se prononcer puisque l'on ne connaît pas les candidats qui seront en lice.

Sans conviction je peux dire que le RN est tout ce qui reste à essayer. La situation de la France est telle que je ne crois pas que la solution puisse passer par les urnes, nous avons une classe politique, une justice, une administration pourries jusqu'à la moelle dont il faudrait faire « table rase » pour reprendre les termes de l'Internationale. Dans cette situation, les électeurs ont aussi leur responsabilité puisque majoritairement ils votent toujours pour les mêmes, ceux qui ruinent le pays et font entrer les futurs criminels en les gavant d'aides sociales que les travailleurs financent. Il y a quelques années, des militaires français en opération en Afrique avaient été choqués de trouver des papiers de l'ANPE dans un repère djihadiste. Non seulement les Français continuent à être ponctionnés par un État hypertrophié mais ils paient aussi l'impôt du sang. Et ils reconduisent au pouvoir les responsables de cette politique.

La décapitation de Samuel Paty n'est pas la première, et ne sera pas la dernière

Riposte Laïque : Souhaitez-vous ajouter quelque chose, Louis ?

Louis Chagnon : J'ai compté 291 assassinats islamiques depuis l'attentat de Charlie Hebdo. La décapitation de Samuel Paty n'est pas la première en France et ne sera pas la dernière. Tout le monde sait pertinemment qu'il y aura d'autres attentats islamistes, les seules inconnues sont la date, le lieu et le nom des victimes. Chaque Français est une cible potentielle, il suffit de se trouver au mauvais endroit au mauvais moment. Cela a failli arriver à un membre de ma famille qui, entendant des cris dans la cour de son immeuble, s'est penché à sa fenêtre et a pu voir un homme en égorger un autre. C'était un musulman qui égorgeait son père après avoir égorgé son frère. C'était en 2017 rue de Montreuil.

Puisque l'on ne peut pas compter sur un État devenu parasite qui délaisse son rôle régalien de défense de ses citoyens,

nous ne devons compter que sur nous-mêmes. Le combat est loin d'être terminé, il ne fait que commencer.

Propos recueillis par Pierre Cassen

<https://ripostelaique.com/prof-dhistoire-jai-dit-la-verite-sur-mahomet-jai-subi-la-meme-cabale-que-samuel-paty.html>